



## MOSART : UN REQUIEM EN RÉGIE MINEURE

Issy-les-Moulineaux, le 3 juin 2014

Depuis plusieurs mois, la Direction des Technologies et des Systèmes d'Information (DTSI) travaille d'arrache-pied à la construction de nouvelles régies de production en prévision du **passage de FRANCE 24 à la Haute Définition**.

Profitant du renouvellement des instances représentatives du personnel en décembre dernier, la direction a pu **mener d'importants travaux sans passer par la consultation du CHSCT**, lequel n'a été informé de ce projet que très tardivement, au mois d'avril.

Ce passage à la **HD** va de pair avec une **profonde réorganisation du travail des techniciens de régie**. Cette heureuse concomitance ne doit évidemment rien au hasard puisque l'appel d'offre pour le renouvellement du contrat de prestation imposait **des économies drastiques** qui se traduisent donc par des **suppressions de postes** à certains horaires, **une polyvalence accrue** pour ceux qui restent ainsi que des **pertes de rémunération**.

**L'image et le son étant au cœur de notre activité**, comment garantir la qualité des programmes en se passant tantôt de cadresurs, tantôt d'ingénieurs du son ? La réponse de la **DTSI** et de notre prestataire **Ericsson** se cache derrière un acronyme prometteur : **MOS-ART**.

**Prélude à l'automatisation totale des régies**, MOS-ART permet de réduire le nombre de postes nécessaires et **sonne à terme le glas de nombreuses professions techniques** liées à la production de programmes. **L'homme-orchestre** se profile, on l'entend déjà battre la mesure...

Compte-tenu de **l'exiguïté des locaux** qui doivent abriter ces nouvelles régies et la coordination d'antenne, mieux vaut en effet ne pas être trop nombreux ! Dans l'état actuel du projet, il apparaît clairement que **l'espace prévu est insuffisant pour offrir des conditions de travail décentes aux salariés** de **FRANCE 24** comme à ceux d'**Ericsson** qui font partie de notre communauté de travail et nous accompagnent depuis le lancement de la chaîne en 2006.

Est-ce là l'idée que l'on se fait d'une antenne de qualité ? La **CFTC** s'inquiète de cette évolution qui n'aurait que faire de l'homme et ne verrait en lui qu'un **rouage biologique coûteux et redondant**.

... / ...

**D'autant que l'introduction de cette technologie suscite de nombreuses interrogations qui restent pour l'instant sans réponses :**

- Quel sera l'impact sur les métiers liés à la fabrication de l'antenne ?
- Comment s'effectuera le partage des tâches entre les salariés d'Ericsson et ceux de FMM ?
- Comment retransmettre des conférences de presse en plusieurs langues la nuit, sans ingénieur du son ?
- Le système est-il assez souple pour gérer des breaking news ?

**La CFTC est également soucieuse de l'impact de MOS-ART sur les métiers journalistiques,** notamment ceux de **l'édition**. Les Chefs d'édition et leurs assistants travaillent déjà le nez dans le guidon, comment imaginer qu'ils pourront trouver le temps nécessaire à la préparation de conducteurs beaucoup plus sophistiqués et qui demanderont de **nombreuses interventions supplémentaires** en amont ?

Que dire, enfin, du **plan de formation** prévu pour accompagner MOS-ART ? Improvisé à la hâte à la **veille des congés d'été et d'un changement de grille** pourra-t-il vraiment permettre à l'ensemble des salariés de se faire la main sur ce nouveau système avant de prendre l'antenne ? On est en droit d'en douter.

Pour y voir plus clair et enfin obtenir des réponses aux questions que nous nous posons tous, **les élus CFTC au CHSCT ont voté en faveur d'une expertise portant sur l'ensemble du projet HD**, qu'il s'agisse de l'implantation des nouvelles régies comme de l'impact de ces nouvelles technologies sur nos métiers et nos conditions de travail. Le CHSCT de FMM a retenu le cabinet **Indigo Ergonomie** qui avait déjà travaillé sur le projet de réaménagement de France 24.

A chaque étape de ce projet, tant au CHSCT qu'au Comité d'entreprise, **vos élus CFTC n'auront de cesse de défendre nos métiers et améliorer nos conditions de travail.**

**N'hésitez à sollicitez vos élus CFTC pour leur faire part de vos questions !**

